

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot à moteur (châssis) *)	LEIBER	Wiesel	CH 8489 01

Constructeur MASCHINENFABRIK LEIBER OHG., D-7201 Emmingen-Liptingen / BRD  
 Identification sur la plaquette du constructeur "Wiesel"  
 devant le N° du châssis -  
 Plaquette constructeur à droite, latéralement sur carénage du moteur  
 N° du châssis à droite, en haut sur le longeron, derrière carénage du moteur resp. cabine  
 Identification du moteur "LA 490" à droite, à l'arrière en haut sur le bloc (frappé par l'importateur)  
 Importateur principal RUEAG, Rollmaterial & Baumaschinen AG, 4002 Basel  
 Véhicule homologué 872

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction mécanique  
 Transmission entraînement hydrostatique x)  
 Nombre de vitesses 2 Entraînement sur roues arrière  
 Frein de service entraînement hydrostatique  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits -

**Moteur**  
 Marque LOMBARDINI Type LA 490  
 Construction monobloc Temps 4  
 Carburant 5 Position avant  
 Refroidissement air Nombre cylindres 1  
 Alésage 88,0 Course 88,0  
 Cylindrée 486 CV-impôt 2,47  
 Puissance en kW 9,5 (DIN) à 1/min 3200  
 Bruit à l'arrêt 74,0 dB/A à 1/min 2400  
 Silencieux 1 pot = 340x125x65 mm  
 Mesure des gaz 2,0 % CO à 1300 t/min  
 Déparasitage OCS, annexe B, chiffres 3+4 = B

**Carrosserie** direction avancée \*\*)  
 Nombre de portes 2/sur demande Compteur de vitesse -  
 Ceintures sécurité av - ar -  
 Cale - Rétroviseurs §)  
 Antivol -  
 Nombre de places t 1 av 1 centre - ar -  
 Dimensions §) intérieur extérieur  
 Longueur - 2300 Empattements 1680  
 Largeur - 1060 Essieu double av - ar -  
 Hauteur - 1350 Voies av 820 ar 870  
 Porte à faux av - ar - Voies av - ar -  
 ar 280 ar -  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - Braquage 0 g 6300 d 6100  
 hauteur avec cabine 1970

**Poids** avant arrière total  
 Poids à vide selon le bulletin de pesage §)  
 Charge utile -  
 Poids total 600 1200 1620  
 Poids garantis 600 1200  
 Pneus 5.00 - 8 6.5/80 - 12 +)  
 Ply / bar 4 / 4,25 6 / 4,8  
 Charge 600 1500  
 pour V max 20 20  
 Jantes - -  
 Gar poids remorquable avec/sans frein -  
 Garantie poids de l'ensemble -  
 Poids remorquable testé -  
 Charge garantie sur le toit -  
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h  
 testée 15 km/h à 1/min 3250 au moteur - prise de force

Équipement	§)	
Feux de route		--
Feux de croisement		HELLA CH 1 0019
Feux de position		HELLA CH 1 0019
Feux rouges		R (E)
Feux stop		--
Clignoteurs	av	-- AV/   4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	--   ar I (E)
Feux de gabarit	av	--   ar
Feux arrière de brouillard		--
Feux complémentaires		--
Éclairage plaque		1/ séparé au centre
Essuie-glace		1/ avec pare-brise sans lave-glace
Avertisseurs		1/ HELLA el 20005 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot à moteur		
Marque et type	L E I B E R		Wiesel
Homologation N°	CH	8489 01	
Carrosserie			
Places	total	1	avant 1
Poids à vide	sel. bulletin pesage	Carburant	B
Charge utile	sel. la carrosserie	CV-impôt	2,47
Poids total	1620	Cylindrée	486

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement voir la fiche des émissions)

- \* Genre du véhicule : ne doit pas être immatriculé comme chariot à moteur agricole (le dispositif de protection homologué manque).
- \*\* Carrosserie : livrable en versions ouverte, partiellement ou complètement fermée; véhicule de base avec pont; divers engins de travail peuvent être montés sur le pont ou sur le châssis au moyen de fixations rapides.
- + Variante de pneus : AV = 18x7.00 - 8 4 PR 650 (2,0) Vmax 25 km/h voie = 800 mm  
AR = 23x6.50 - 12 6 PR 1200 (2,5) 25 km/h 830 mm
- §) Équipement : seront contrôlés à l'immatriculation: les dimensions, les poids, l'équipement, le dispositif de protection pour les sièges avant, le dégivreur (cabine fermée), le dispositif assurant le pont basculant, etc., le déparasitage, le retour des vapeurs d'huile dans le système d'aspiration, la sortie de l'échappement.
- x) Transmission : le dispositif mécanique d'arrêt (frein à rubans sur l'essieu arrière / frein hydraulique à ressort) admis selon l'art. 20, al. 4 de l'OCE.

Lieu et date de l'homologation Bellach, 02.11.81  
Schafisheim, 04.12.81

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation